

ADRIEN TAQUET : SECRETAIRE D'ETAT ENFANCE ET FAMILLES

Une nomination sous le signe de la confiance

Alertant depuis de longs mois sur la nécessité de donner confiance aux familles et de faire de la politique familiale un levier de reconstruction économique, l'Unaf voit un très bon signe dans la nomination d'un Secrétaire d'Etat spécifiquement chargé des enfants et des familles.

Dès sa nomination au poste de Secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance en 2019, nous avons travaillé avec Adrien Taquet, notamment sur l'accompagnement des parents dans l'usage du numérique, les mesures de protection de l'enfance et la concertation autour des 1000 premiers jours de l'enfant.

Des axes prioritaires partagés

Aujourd'hui, le nouveau Secrétaire d'Etat trace 3 axes prioritaires, auxquels l'Unaf souscrit pleinement :

- Renforcer la lisibilité, la force et la cohérence de la politique familiale en veillant à placer systématiquement les familles au centre de la politique publique ;
- Accompagner les familles à toutes les étapes de la vie dès l'émergence du projet parental ;
- Développer une politique familiale universelle, inclusive, au service de toutes les familles, qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque enfant et aux demandes de leurs parents.

Satisfaite que les familles retrouvent enfin un interlocuteur identifié dans l'architecture du Gouvernement, l'Unaf sera aux côtés du nouveau Ministre pour faire évoluer la politique familiale et soutenir les parents en favorisant l'équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle. L'Unaf lui a d'ores et déjà envoyé ses [propositions pour l'après-crise](#) et se tient à sa disposition pour intensifier le travail commun afin que les familles puissent retrouver confiance et contribuer à faire sortir le pays de la crise.

Contact presse : Laure MONDET lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

www.unaf.fr twitter.com/unaf_fr